

RESOLUTION

concernant l'adhésion du Syndicat du personnel du BIT à la FICSA

Le Syndicat du personnel du BIT réuni en Assemblée générale annuelle (première session) le 29 janvier 1997,

RAPPELLE la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du Syndicat du 24 novembre 1994 de se retirer de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FAFI-FICSA) avec la perspective d'obtenir une réforme de la FAFI-FICSA;

NOTE les évolutions positives dans ce sens qui feront l'objet de discussions et de décisions à la 50^e session du Conseil de la FICSA, prévue en février 1997,

NOTE EGALEMENT que le Syndicat du personnel du BIT doit reprendre le rôle important qui était le sien dans la défense de la fonction publique internationale en participant comme membre de plein droit à toutes les activités de la FAFI-FICSA ;

DONNE MANDAT au Comité du Syndicat du personnel du BIT d'examiner les possibilités de réintégration du Syndicat à la FAFI-FICSA, d'en communiquer les résultats au personnel afin de permettre l'adhésion éventuelle avant la fin de l'année 1997 et de présenter à la prochaine Assemblée générale annuelle (deuxième session) un projet de budget à cet effet.